



Synthèse des échanges

du 14 septembre 2023



Du collège à la ville

Comment concilier quête de liberté des adolescents, sécurité et contraintes de gestion ?

A L'ORIGINE DE CETTE SEANCE REPERES EUROPEENS ...

Les écoles et leurs abords suscitent de nombreuses réflexions et font l'objet d'une multitude d'aménagements, tandis que les projets liés aux collèges demeurent encore rares.

Les collégiens, bien que méconnus, occupent une place singulière dans la ville. Qui sont-ils réellement, et comment évoluent-ils dans cet environnement urbain ? Ces questions étaient au cœur de la rencontre "Repères européens" qui s'est déroulée le 14 septembre dernier. L'objectif de cette séance était de transcender l'approche fonctionnaliste et sécuritaire souvent prédominante, en faveur d'une politique plus inclusive. En mettant l'accent sur la dimension sociologique, il s'agissait de mieux appréhender les usages sociaux de la ville par les collégiens et d'enrichir la réflexion sur l'aménagement urbain.

Dans le cadre de son cycle de séminaires "Repères européens", l'Agence d'urbanisme de Lyon a réuni ses partenaires pour partager les retours d'expériences de Genève, Helsinki, et du Département de la Seine-Saint-Denis. Ces expériences partagent une même volonté : prendre en compte la place et le vécu des jeunes adolescents dans l'espace urbain, valoriser leur contribution à la construction de la ville, et les encourager à devenir des citoyens engagés pour façonner la société de demain.

La synthèse qui suit restitue l'essentiel du séminaire, incluant la visite terrain du collège André Lassagne à Caluire.

LES INTERVENANTS

Sabine Lefoulon, Chargée de projet,
Direction des Territoires, de la coopération
et des mobilités, Département de Seine-
Saint-Denis (93)

Nisrin Abu Amara, Chargée d'études
Mission études et pilotage de la donnée,
Département de Seine-Saint-Denis (93)

Viivi Snellman, Architecte en chef,
Division de l'éducation et de la formation
(Helsinki, Finlande)

Séverine Hennequin, Cheffe de projets,
Office de l'Urbanisme, Direction des projets
d'espaces publics (Genève, Suisse)



Aménager la ville pour tous : une concertation active, en amont du projet

A Genève, un projet d'aménagement a su relever plusieurs défis simultanés : lutter contre le réchauffement climatique tout en repensant les usages au sein d'un établissement scolaire, offrir de nouvelles aménités aux élèves, à l'équipe enseignante et aux habitants du quartier avec lesquels sont partagés des espaces et des équipements.

Cool-City

Cool City est un programme novateur visant à établir des îlots de fraîcheur dans l'espace public en Suisse.

Il repose sur une approche à la fois scientifique, en identifiant et mesurant les îlots de chaleur, et opérationnelle, en aménageant des oasis de fraîcheur pour améliorer la qualité de vie des résidents.

Sa particularité réside dans son intégration à des projets d'aménagement, déclenchant ainsi un processus d'expérimentations pour relever les défis climatiques actuels et futurs.

Canton de Genève

Le Canton de Genève est propriétaire de tous les Cycles d'orientation (équivalent du collège en France pour les 12-15 ans). Il a en charge l'entretien, la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments.

L'Office de l'urbanisme du Canton de Genève est en charge du réaménagement du CO de Sécheron dans le cadre du projet Cool City. Il coordonne les différentes équipes : bureau d'architectes sélectionné, équipe technique du projet et le mandataire chargé de la concertation.

Un défi sociétal et architectural

Le Cycle d'orientation (CO) de Sécheron, implanté dans le quartier populaire des Pâquis Sécheron à Genève, offre un cadre d'apprentissage à 600 élèves et jouxte divers équipements publics tels qu'un EHPAD, une crèche, une école primaire, une maison de quartier et un accueil de nuit de l'Armée du Salut.

Cool City : transformer pour rafraîchir et unir

Situé dans une zone identifiée comme un îlot de chaleur à l'échelle cantonale, le CO de Sécheron a été choisi comme site pilote pour le projet Cool City. L'objectif de cette démarche est double : concevoir un aménagement permettant aux élèves, au corps enseignant, et aux habitants du quartier de bénéficier d'une oasis de fraîcheur grâce à la transformation des espaces extérieurs du bâtiment scolaire, tout en améliorant la qualité de vie et le vivre-ensemble des divers usagers du site.

Une particularité propre à la Suisse émerge ici : tous les établissements scolaires à Genève sont accessibles au public en dehors des heures de cours, une pratique inscrite dans les us et coutumes sans cadre législatif spécifique, selon les explications de Séverine Hennequin, Cheffe de projets à l'Office de l'Urbanisme.

Décoder les attentes des publics grâce à la concertation

La concertation, menée en amont du projet malgré le contexte sanitaire complexe de la crise Covid, a réuni pendant plus de dix mois les représentants des équipements du quartier, les habitants, les associations, et les collégiens. Ce processus a permis une compréhension approfondie des attentes de chaque groupe, mettant en lumière des besoins spécifiques tels que l'espace pour les

activités physiques et ludiques des jeunes, la demande d'équipements dédiés à l'activité physique pour les résidents de l'EHPAD, et la volonté de certains de pouvoir observer les jeunes sur le terrain de basket.

Divers ateliers, axés sur la découverte de l'existant, l'imagination du futur, et la co-création du projet, ont impliqué les élèves, les enseignants, les associations, les services publics, et les habitants du quartier. Des travaux réalisés par des élèves, des visites de sites exemplaires, une exposition grand public, et la conception de deux îlots-test végétalisés ont donné une dimension concrète et participative au projet.

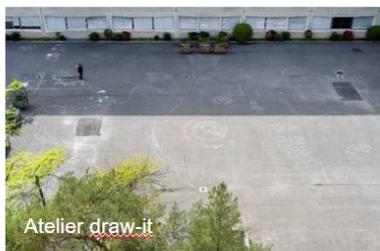
Les neuf principes d'aménagement issus de cette concertation ont orienté le projet en privilégiant des surfaces récréatives modulables, multi-usages et non stigmatisantes. Des espaces partagés pour les sports de glisse urbaine et le multisport ont été intégrés pour une utilisation en dehors des heures scolaires, favorisant l'investissement des associations de cross-fit. Le confort a été placé au cœur des futurs aménagements, et des espaces de jardinage ont été prévus en réponse aux demandes des riverains, notamment des potagers collectifs.

Beaucoup de matériaux ont été collectés, « la difficulté ensuite c'est de spatialiser les attentes de chacun. Il a aussi fallu faire face aux contraintes de gestion du chantier en site occupé, faire accepter un budget d'entretien des espaces végétalisés à la hausse, rassurer les parties prenantes sur les usages possiblement détournés », confie Séverine Hennequin.

Le projet, en phase de démarrage, prévoit le début des travaux à l'été 2024. Cette opération pilote, riche en enseignements sociologiques sur la place des jeunes dans la ville, vise à inspirer d'autres établissements scolaires.



GÉRER LE TEMPS LONG DU PROJET : RÉALISATION DE DEUX ILOTS TEST



Atelier draw-it



Livraison des îlots



Atelier plantations avec les classes



DES DÉBUTS PROMETTEURS



Retour d'expérience de Genève Ce qu'il faut retenir :

- Site pilote du projet Cool City, le Cycle d'orientation de Sécheron ambitionne de métamorphoser ses espaces extérieurs en une oasis de fraîcheur.
- Au cœur du processus, la participation active des collégiens, de l'équipe enseignante, des habitants et des représentants des équipements publics du quartier, a donné naissance à l'élaboration de neuf principes d'aménagement.
- Cette opération pilote se positionne comme un modèle novateur pour impliquer la jeunesse dans la conception des espaces scolaires.
- Malgré les défis logistiques, le démarrage des travaux est prévu pour l'été 2024.

Aller plus loin

La présence de l'enfant et de l'adolescent dans l'espace public agit comme un indicateur de la qualité de vie, contribuant à apaiser les rues en faveur de la sécurité et du confort urbain pour l'ensemble de la population, favorisant le vivre ensemble et stimulant l'imaginaire.

Le Canton de Genève a initié une étude dédiée à la prise en compte des adolescents dans l'espace public. Les conclusions de cette étude sont

Ilots tests au Cycle d'Orientation de Sécheron

© Urbalyon Repères européens, 14/09/2023, Let's make cool the school –S. Hennequin



Impliquer pleinement les jeunes dans la vie de la cité

Dans un contexte de dynamisme démographique, la métropole multiculturelle d'Helsinki donne une place centrale aux jeunes dans la gestion de la cité, les préparant ainsi à devenir les citoyens de demain.

Chiffres clés

Helsinki compte 664 000 habitants (2022) dont 36 500 jeunes âgés de 12 à 17 ans et 57 000 enfants scolarisés entre 7 et 15 ans.

La Ville devrait atteindre les 780 000 habitants en 2035.

Elle rassemble 164 nationalités différentes.

Participation citoyenne

En 1995, le Local Government Act donne droit aux citoyens finlandais de participer aux prises de décisions. Le début des années 2000 est marqué par cette volonté de renforcer les initiatives populaires et la lancement de site internet dédiés.

>> [Kuntalaisaloite](#) : Service web qui permet aux citoyens de proposer ou de soutenir des « initiatives municipales ». Il s'agit de projets ayant trait à l'urbanisme, aux transports ou à la vie publique. Les personnes de plus de 15 ans peuvent proposer une initiative dès lors que le projet relève du champ de compétence du gouvernement local.

>> [Ahjo Explorer](#) : Application qui permet un accès rapide et simplifié aux décisions prises par la Ville.

Un engagement précoce dans les affaires publiques

La Ville d'Helsinki a établi un cadre soutenant l'implication et la participation des jeunes dans ses politiques publiques, afin de s'assurer que chaque jeune se sente inclus dans la société. Viivi Snellman, architecte en chef à la Division de l'Éducation et de la Formation, souligne que l'implication des jeunes dans la vie publique commence dès l'enfance et surtout l'adolescence. Une plateforme en ligne dédiée aux jeunes de 13 à 20 ans a été créée, favorisant l'échange, la discussion, et la proposition de projets citoyens

Education participative : des démarches de co-création dans les écoles

La participation est intégrée pédagogiquement dans les journées de classe à Helsinki. Les enfants et les jeunes adolescents participent à la conception de cours de récréation, votent, ou soutiennent des projets d'espace public conçus pour tous. Des exemples concrets incluent la Place publique de Ylä-Malmi et le Parc d'Ala-Malmi.

Une approche inclusive intégrant la participation au budget

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent s'impliquer dans l'élaboration du budget de la Ville dédié à la jeunesse. Chaque année, plus de 10 000 jeunes participent à cette démarche, contribuant à la phase d'enquête via la plateforme en ligne. Des ateliers sont ensuite organisés pour élaborer des propositions soumises au vote, avec des conseils consultatifs locaux mettant en œuvre les projets à moindre coût, et le fonds Budget Jeunesse pour les projets plus ambitieux.

Ruuti : un cadre d'expression original pour les jeunes d'Helsinki

La Ville d'Helsinki a également mis en place un système de participation appelé Ruuti, pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans. Ce cadre leur donne une fois par an l'occasion de faire entendre leurs avis sur des projets, de s'exprimer sur des sujets qui leur tiennent à cœur mais également de soumettre des initiatives concernant les projets de la Ville. Soutenir la participation des jeunes à Helsinki représente un enjeu d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie. En encourageant la participation des jeunes, Helsinki cherche à « créer un esprit de communauté ». Il s'agit aussi de permettre aux jeunes de faire entendre leur voix et de prendre des décisions qui auront une incidence sur leur vie. Les chiffres sont encourageants : 89% des jeunes se sentent acceptés tels qu'ils sont. 90% ont le sentiment d'appartenir à une belle communauté. Mais au-delà des initiatives visant à promouvoir la participation des jeunes à la prise de décision locale, 38% des jeunes estiment encore ne pas pouvoir faire entendre ni leur voix ni leurs idées, à savoir « vivre dans un environnement plus sûr, plus propre, pouvoir pratiquer des activités physiques plus variées, grandir dans un cadre de vie plus agréable ».



Goal

Every child and young person feels included and believes in their ability to make an impact.

Helsinki 14.9.2023

Megatrends 2023
by The Finnish Innovation Fund Sitra
Understanding an era of surprises

Participatory budgeting in Helsinki

The Youth Budget

- All Helsinki residents aged 12–17 can participate in preparing and implementing the plans.
- **More than 10,000 young people** participate in the various stages of the Youth Budget every year.
- **Opportunity to directly influence** the recreational opportunities provided by the city, such as hobbies, events or procurements and how part of the Helsinki Youth Services budget is used.
- **Is an annual process**
- More information: <https://nuortenbudjetti.hel.fi/>

OmaStadi

- All city residents can propose and vote on how the city spends 8.8 million euros
- **Every other year**, next round will start in the fall of 2023
- More information: <https://omastadi.hel.fi/>

Helsinki 14.9.2023

Retour d'expérience d'Helsinki
Ce qu'il faut retenir :

- Helsinki accorde une place centrale aux jeunes dans la gouvernance de la cité, débutant dès l'enfance.
- Les collégiens de 12 à 17 ans sont activement impliqués dans l'élaboration du budget dédié à la jeunesse.
- A travers le système Ruuti, Helsinki permet aux jeunes de faire entendre leurs avis et de soumettre des initiatives. Malgré ces efforts, 38% estiment ne pas pouvoir pleinement exprimer leurs préoccupations, soulignant le besoin continu de renforcer leur participation.

© Urbalyon Repères européens, 14/09/2023
L'espace public urbain au prisme de la jeunesse —Viivi Snellman.



La mobilité des adolescents : regards sur les déplacements en milieu urbain

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis conduit une vaste enquête visant à mieux appréhender les pratiques de mobilité des jeunes. Cette initiative vise la construction d'une politique publique plus inclusive, prenant en considération les différences observées selon l'âge, le genre, ou le lieu de résidence des collégiens.

Compétences clés

Proche de Paris, la Seine-Saint-Denis (93) est un territoire très urbain avec 40 communes.

Il concentre 130 collèges publics (28 collèges classés en REP + ; 48 en REP et 54 hors zone d'éducation prioritaire. Un total de 78 000 collégiens, dont 11 500 en collégiens en collège privé.

Le Département a la gestion de tous les collèges publics : Construction/rénovation, mise à disposition des moyens de fonctionnement et gestion quotidienne de la maintenance et de l'entretien des bâtiments).

Il dispose également de la compétence voirie (entretien de 345 kms de routes départementales) et aménagement (création de voies cyclables, aménagement de carrefours, plantation d'arbres d'alignement).

Dans une démarche inclusive, le Département soutient la mobilité des jeunes, indépendamment de leur genre et de leur lieu de résidence : remboursement en partie, sous conditions de ressources, des cartes « Imagine R Junior » et « Imagine R ».

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis mène une étude sur les comportements de mobilité, scolaires et extra scolaires, des jeunes âgés de 11 à 15 ans.

L'enjeu est triple : il s'agit pour le Département d'ajuster sa politique aux besoins des jeunes en matière de mobilité pour faire évoluer ses dispositifs de soutien financier à la mobilité ; d'accompagner les changements de comportement de mobilité des jeunes et de définir des actions en lien avec la Direction de l'Éducation nationale ; enfin, d'envisager une meilleure coordination des politiques publiques avec les acteurs concernés, pour une construire une politique globale plus inclusive en direction des collégiens.

Les parties prenantes impliquées : une diversité d'acteurs pour une mobilité inclusive

Parmi les acteurs institutionnels impliqués, on retrouve Île-de-France Mobilité, l'Éducation nationale, les équipes pédagogiques des collèges concernés, les établissements publics territoriaux, les communes (responsables de la voirie), le Ceréma, l'Ademe, l'Agence régionale de la santé, les collégiens, les parents d'élèves, et les associations intervenant en milieu scolaire. Cette étude, encadrée par deux directions distinctes, la Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités, et la Mission Études et Pilotage de la Donnée, mobilise différents services tels que Transport, Sécurité, Éducation, et Jeunesse. Sabine Lefoulon souligne l'importance de la cohérence dans les actions pour renforcer l'action publique du Département.

Inégalités et perspectives sociologiques

L'analyse sociologique révèle des disparités significatives. 86% des enfants d'ouvriers sont scolarisés dans leur commune, contre 67% pour les enfants de cadres.

Parmi les collégiens du public en Seine Saint Denis, 17% (soit 13 444 élèves) sont scolarisés dans un secteur différent du leur. Sur l'ensemble des collégiens du public et du privé en Seine Saint Denis, 15% (soit 10 390 élèves) sont scolarisés dans des établissements privés situés dans ce département.

Seulement 8% des jeunes inscrits en collège public sont abonnés à la carte Imaginaire, un chiffre qui augmente en classe de 3e (33%), en lien avec la subvention accordée par le Département aux élèves de ce cycle.

La durée moyenne du trajet domicile-collège est de 4,9 minutes à pied, en transport en commun, ou à vélo. Sabine Lefoulon, chargée de projet à la Direction des Territoires, de la Coopération et des Mobilités, souligne l'inégalité en fonction du milieu social. Les jeunes issus de villes populaires et éloignées de Paris sont moins mobiles que ceux résidant dans une commune proche de Paris. Sans abonnement de transport, ils dépendent largement de leurs parents, pour pratiquer des activités. Les différences selon le genre sont également marquées : les filles, quel que soit leur lieu de résidence, sont moins nombreuses à posséder un abonnement de transport et se déplacent moins en dehors du trajet pour le collège.



Méthodologie

Collecte des données pour identifier les flux des déplacements scolaires des jeunes (le matin, le week-end, en période de vacances scolaires, ...).

Cartographie des données et entretiens exploratoires, conduits auprès d'élèves mais aussi de parents d'élèves de milieux sociaux variés
Thèmes abordés : l'insécurité sur la voirie, l'accessibilité des équipements sportifs et de loisirs, les comportements de mobilité par rapport à l'âge, au genre et au lieu de résidence.

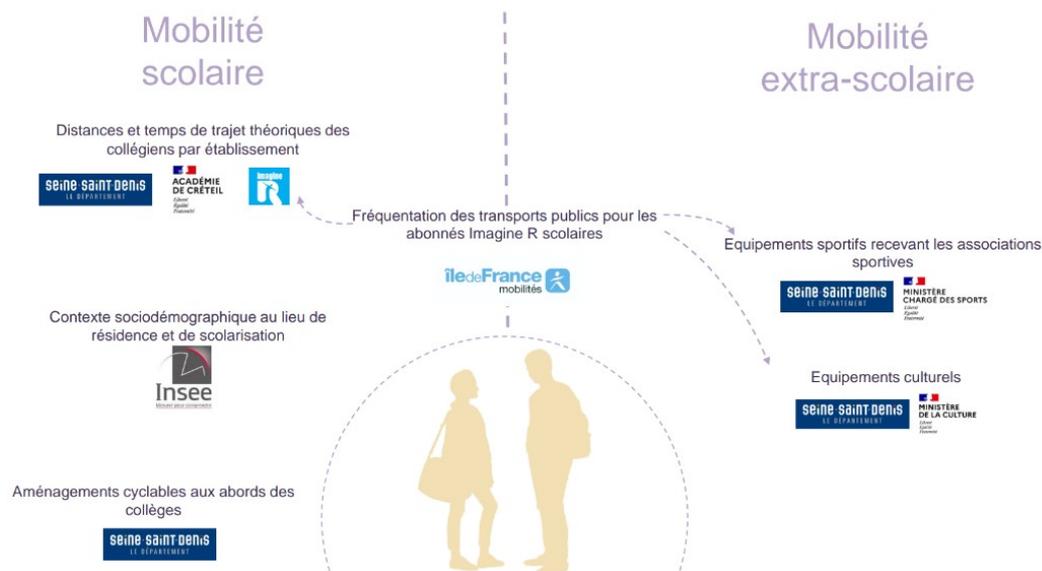
Un état de la littérature explorant la mobilité subie et choisie des jeunes adolescents (Massot, Zaffran, Oppenheim) pour comprendre leurs réalités quotidiennes.

Pour approfondir cette compréhension, deux questionnaires distincts ont été élaborés, ciblant les élèves et les parents d'élèves. Avec un taux de réponses satisfaisant, la participation active de 4260 élèves et 3017 parents témoigne de l'engagement de la communauté éducative dans cette démarche.

Retour d'expérience de Seine-Saint-Denis. Ce qu'il faut retenir :

- Le Conseil départemental mène une étude d'ampleur sur les comportements de mobilité, scolaire et extrascolaire, en vue de déployer une politique publique ciblée qui favorise les mobilités actives et autonomes chez les jeunes de 11 à 15 ans.
- La méthodologie repose sur une approche tant quantitative que qualitative.
- Les premiers résultats révèlent les inégalités en fonction du genre, du lieu de résidence ou de la classe sociale.
- Le rôle des parents est essentiel dans la mobilité des jeunes.
- Actuellement en phase d'exploitation des données, cette étude, lancée en juillet 2022, prévoit la publication complète de ses résultats d'ici la fin de l'année 2023. Ce processus vise à offrir une vision éclairée et factuelle des réalités de la mobilité scolaire des jeunes en Seine-Saint-Denis.

Cartographie des données (pour l'état des lieux phases 1 et 2)



© Urbalyon Repères européens, 14/09/2023
Etude sur la mobilité actuelle des jeunes en âge d'être au collège en Seine Saint Denis – S. Lefoulon, N. Abu Amara



Repères européens : Retour en images sur la visite du collège Lassagne

A l'issue du séminaire, une visite du collège André Lassagne à Caluire a été organisée pour les différents intervenants. Cet établissement a fait l'objet d'une profonde rénovation et d'un réaménagement de ses abords par la Métropole de Lyon, apportant le confort d'un cheminement apaisé aux collégiens.

L'enquête : Diagnostic en roulant des éco-délégués

Les éco-délégués du collège ont pris l'initiative de réaliser une enquête mobilité auprès de leurs camarades, baptisée "Diagnostic en Roulant," avec le soutien de la Maison du vélo et de la Métropole de Lyon.

Cette démarche participative a rassemblé les réponses de 450 élèves, ayant pour objectif de comprendre la signalisation existante et de faire remonter les points d'amélioration essentiels. L'initiative vise à garantir la sécurité et la facilité des trajets des élèves cyclistes vers l'établissement.

Rénovation : un projet ambitieux mené sur deux ans

Deux années de travaux ont été nécessaires pour moderniser le collège, désormais constitué de quatre bâtiments encadrant une cour de récréation.

Améliorations structurelles et nouvelles configurations

La rénovation a permis de repenser les salles de classe, la cafétéria produisant 450 repas sur place, ainsi que la conception d'une nouvelle salle polyvalente, répondant aux besoins actuels du collège.

Engagement en matière de durabilité

Dans une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), la salle polyvalente est principalement construite en bois. De plus, les toits-terrasses sont végétalisés, intégrant un système de récupération des eaux pluviales.

Un investissement majeur de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon a investi 18,3 millions dans ce projet, démontrant son engagement envers l'éducation et l'aménagement urbain.

Les principes clés de réaménagement de la rue André Lassagne

Le réaménagement de la rue s'articule autour de plusieurs principes clés, comprenant une chaussée à voie centrale banalisée, la création d'un plateau traversant au carrefour de l'avenue Général de Gaulle, le déplacement stratégique de l'arrêt de bus, l'élargissement des trottoirs, la végétalisation avec la plantation d'arbres, et la création d'un parvis devant l'entrée du collège. Ces améliorations visent à créer un environnement sécurisé et agréable pour les collégiens et les habitants du quartier.



En marge de la tenue du séminaire, visite du collège André Lassagne (Caluire).

© Agence d'urbanisme de Lyon, 2023





Avant les travaux d'aménagement des abords (05/2008)

Après les travaux (05/2023)

Entrée de l'établissement scolaire



Rue André Lassagne, à l'approche du carrefour



Angle rue André Lassagne et avenue Général de Gaulle



© Google Street View



Notes personnelles



Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Véronique Pélot** - v.pelot@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme